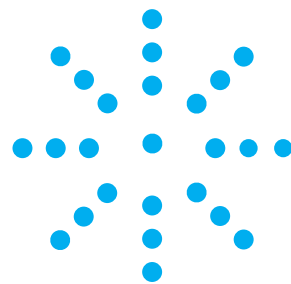


l'étincelle



Le magazine de Vaureal #177



Juin 2024

www.vaureal.fr

VILLE DE
Vaureal

Sommaire

www.vaureal.fr



ACTU

- 03_ Édito
- 04_ Nuisibles : soyez vigilants !
- 05_ La Ville vous accompagne...

MA VILLE

- 06_ Élections européennes
- 07_ Dossier : Bien vivre à Vauréal
- 10_ Quelles démarches pour quels travaux ?

EN BREF

- 12_ Arrêt sur images
- 14_ La parole aux élus
- 15_ Info mairie

l'étincelle  #177
Le magazine de Vauréal

Bulletin municipal réalisé par le service Communication de la Mairie de Vauréal

- **Directeur de la publication** : Raphaël Lanteri • **Rédactrice en chef** : Tifenn Daubail
- **Rédaction** : Tifenn Daubail, Claire Patoux • **Création/maquette** : Dps Monebak • **Mise en page** : Marie-Jeanne Oster
- **Crédits photo** : Mairie de Vauréal • **Impression** : Imprimerie RAS - 7 500 exemplaires
- **Numéro distribué à partir du 24/05/2024, pour toute réclamation** : 01 34 24 53 53 ou contact@mairie-vaureal.fr



TWITTER



FACEBOOK





JE SAIS AUSSI QUE LA SÉCURITÉ NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE CONSTRUIT SUR LE LONG TERME AU TRAVERS D'ORIENTATIONS MAIS AUSSI DE PETITES ACTIONS MENÉES CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS.



Chères Vauréaliennes,
Chers Vauréaliens,

Dès l'entame de mon mandat, j'ai décidé de nommer un conseiller municipal dédié à la Tranquillité publique afin d'impulser une nouvelle dynamique sur ce sujet et d'en faire l'une de mes priorités.

La mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation en est un exemple afin de permettre de formaliser les actions de prévention déjà existantes, d'en initier de nouvelles, tout en favorisant les échanges entre les différents acteurs de la tranquillité publique. Aussi, j'ai souhaité étoffer les effectifs de la Police municipale avec notamment le recrutement ouvert de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et l'achat d'un véhicule supplémentaire pour amplifier la présence sur le terrain.

Parallèlement, la mise en place d'arrêtés municipaux sur des sujets tels que la collecte des déchets ou encore les barbecues sauvages sur la voie publique viennent compléter le cadre réglementaire. Grâce à ces différentes mesures, j'entends renforcer la tranquillité de nos rues. Je sais qu'il s'agit d'une préoccupation pour beaucoup d'entre vous. Le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection avec le travail autour

d'un raccordement à un Centre de Supervision Urbain et la mise en place d'une convention avec le procureur de la République pour que je puisse initier des rappels à l'ordre s'inscrivent là aussi dans cette dynamique. Ces actions interviennent par ailleurs dans un contexte complexe de forte concurrence entre les collectivités pour recruter des agents de Police municipale.

Je sais aussi que la sécurité ne se décrète pas, elle se construit sur le long terme au travers d'orientations mais aussi de petites actions menées chaque jour à vos côtés. C'est un engagement de tous les jours qui nécessite l'implication de tous les acteurs : élus, services de la Ville, Police municipale et nationale, acteurs éducatifs et sociaux, associations, citoyens... Chacun à notre niveau, avons un rôle à jouer pour favoriser le lien social, le respect mutuel et la civilité dans l'espace public. Soyez assurés que je m'y consacre avec détermination.

Ensemble, continuons à faire de Vauréal une commune où il fait bon vivre !

À l'arrivée des beaux jours et de l'été, nul doute que nous saurons en profiter, à travers nos chemins verdoyants et les nombreuses festivités. J'espère vous y croiser nombreuses et nombreux !

CHACUN À NOTRE NIVEAU, AVONS UN RÔLE À JOUER POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL, LE RESPECT MUTUEL ET LA CIVILITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

*À très vite
Raphaël Lantieri*



Musique

Concert exceptionnel pour tous

Aeolus est un orchestre composé de 35 musiciens professionnels joueurs de cuivres et percussions. Ils proposent un répertoire varié, inspiré de nombreuses influences pour vous faire découvrir le Brass Band autrement. Financé par la DRAC, ce projet intègre une sensibilisation et une découverte du Brass Band pour les scolaires, des échanges pédagogiques avec l'École municipale de Musique et se clôturera par un concert exceptionnel le **vendredi 7 juin à 20h30 à L'Antarès**.

Concert gratuit sur réservation obligatoire
Plus d'infos sur www.vaureal.fr

Un petit coin de... la suite !

L'acte 2 de « Un petit coin de... » se poursuit en juin avec un projet d'œuvre éphémère et collective.
« Sur la place Joseph Wattellier, il y a... des fleurs qui éclosent, des grilles qui se parent de couleurs, des arbres qui fleurissent, une fontaine qui jaillit et déborde en un flot de mots et de rires au rythme du brouhaha ». Bénédicte Estripeau et Domitille Bertrand vous invitent à imaginer et concevoir diverses créations pour votre place. Des ateliers sont proposés **tous les mercredis de juin de 14h à 17h à L'Agora**. Le vernissage des œuvres se déroulera **samedi 29 juin à 10h30** et se terminera par un temps festif (accrochage collectif le vendredi à partir de 16h30).

Plus d'infos sur www.vaureal.fr



Concours

La saison des fleurs est de retour !

Que vous soyez en appartement ou en maison individuelle, participez au concours des « **Balcons et Jardins fleuris 2024** » !
Vous avez jusqu'au 14 juillet pour envoyer votre candidature et participer à l'embellissement de notre ville. Le jury passera entre juillet et septembre.

Inscrivez-vous en ligne sur www.vaureal.fr

Salubrité

Nuisibles : soyez vigilants !



Afin de lutter contre les différents nuisibles (mouches, rats, frelons...) qui pourraient proliférer avec l'arrivée des chaleurs de l'été, il est important de suivre quelques règles :

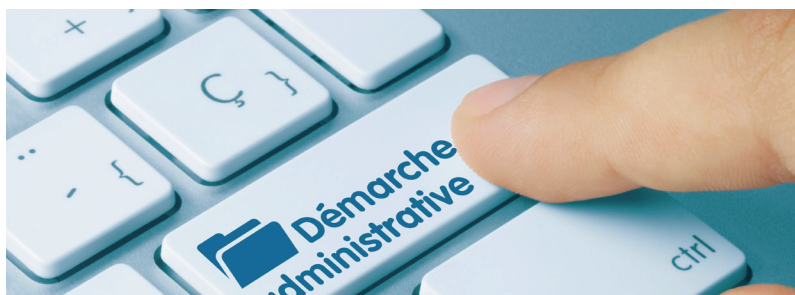
- Veiller à mettre les poubelles et déchets dans les containers réservés à cet effet afin qu'ils ne soient pas éventrés et n'attirent les insectes ou rongeurs.
- Protéger les composteurs en les plaçant en hauteur ou sur une surface dure ou en installant un grillage anti-nuisibles afin d'éviter que les rongeurs ne s'y installent ou s'y nourrissent.
- Maintenir les abords de votre propriété et les espaces verts propres et désencombrés. Les zones de végétations denses peuvent servir de refuge à divers nuisibles.
- Pour les possesseurs de poulailler, le garder propre et éviter de laisser l'alimentation des poules accessibles.

Pour rappel, d'après l'arrêté préfectoral de janvier 2023 « Tout détenteur d'oiseaux domestiques (vivant en extérieur) est tenu d'en faire la déclaration auprès de la mairie » afin d'être prévenus et pouvoir agir en cas de maladies ou de nuisibles déclarés.

Les Vauréaliens possédant des poulaillers sont donc invités à les déclarer auprès de la Police municipale au 01 34 24 53 66 ou à servicepolice@mairie-vaureal.fr

Aides

La Ville vous accompagne...



Les démarches administratives, numériques ou de recherche de logement social peuvent être un frein pour l'accès à certains droits. La Ville vous propose des permanences gratuites pour vous soutenir et vous accompagner dans votre quotidien.

PERMANENCE ADMINISTRATIVE : Soucieux de lutter contre le non-recours et de favoriser l'accès aux droits sociaux, le CCAS de la Ville vous accueille **les mercredis 19 et 26 juin de 14h à 17h** (place Joseph Wattellier - ancienne place des Marchands). Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé pour des conseils et informations, une aide à la constitution de dossiers (allocations familiales, RSA...), une orientation vers les organismes compétents, un soutien dans les litiges, des informations juridiques...

PERMANENCE LOGEMENT : Pour aider les demandeurs de logement social à remplir leur demande numérique, des permanences ont lieu **les lundis matin de 9h à 12h** à l'Espace Public Numérique de L'Agora avec des créneaux d'une demi-heure pour un renouvellement et d'une heure pour une première demande.

[Rendez-vous et informations au 01 34 24 53 88](#)

[ou à logement@mairie-vaureal.fr](mailto:logement@mairie-vaureal.fr)

[Permanence téléphonique le mercredi après-midi de 14h à 17h](#)

PERMANENCE NUMÉRIQUE PANDA

Pour les démarches en ligne, un médiateur du Pimm's Médiation Cergy vous accueille à L'Agora **le lundi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h**. Demande d'extrait d'acte de naissance, création d'une adresse mail, déclaration en ligne pour la CAF, création d'un compte CPAM... Seules les démarches de droit à l'étranger et les lettres de résiliation auprès d'organismes privés ne peuvent être effectuées.

[Rendez-vous et informations au 01 34 24 53 54](#)

[ou à csc.agora@mairie-vaureal.fr](mailto:csc.agora@mairie-vaureal.fr)

Chiffre du mois

74 %

C'est le pourcentage des propositions émises dans le programme de l'équipe municipale, lors des élections de 2020, qui sont réalisées ou en cours de réalisation. Malgré la crise sanitaire que nous avons traversée et le contexte international difficile, l'équipe s'attèle à poursuivre ses objectifs et « bien plus encore » pour que Vauréal reste une ville où il fait bon vivre. Une réunion publique sur le sujet se tiendra le jeudi 20 juin à 20h en salle d'exposition de l'Hôtel de Ville.

MAIS AUSSI...

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Raphaël Lanteri, vous reçoit sans rendez-vous lors de sa prochaine permanence à l'Hôtel de Ville, le **samedi 15 juin de 10h à 12h**.

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les vacances d'été, les enfants seront accueillis à la Siaule du 8 juillet au 30 août. Les familles pourront effectuer **les inscriptions sur l'Espace Citoyens du 3 au 19 juin** en se connectant via leur compte personnel.

Rendez-vous donc sur www.espace-citoyens.net/vaureal

Pour toutes modifications ou réservations après ces dates, les demandes sont à adresser à alshvacances@mairie-vaureal.fr avant le 27 juin.

INSCRIPTION ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les inscriptions pour la saison 2024-2025 auront lieu, pour les nouveaux élèves, **du 25 juin au 6 juillet et du 27 août au 7 septembre** sur rendez-vous (voir les liens sur www.vaureal.fr)

Les réinscriptions pour les anciens élèves peuvent se faire dès maintenant en ligne via le logiciel iMuse depuis leur espace personnel.

DEVENEZ BÉNÉVOLES POUR LA VIRADE DE L'ESPOIR

La 7^e édition de la Virade de Cergy-Pontoise sera organisée le **samedi 28 septembre 2024** lors de la journée nationale de lutte contre la Mucoviscidose. Si vous souhaitez soutenir cette action, **engagez-vous comme bénévole** pour accueillir, sécuriser, encadrer, distribuer, aider... La force de la Virade de Cergy-Pontoise réside dans l'énergie et le soutien indéfectible de ses Bénévoles du Souffle !

Connectez-vous et créez votre profil sur www.vorg.fr/viradecergypontoise ou contactez : benevoles@viradecergypontoise.fr

Où dois-je voter ?

- **N°1** - Hôtel de Ville
- **N°2** - Groupe scolaire des Moissons
- **N°3** - Groupe scolaire des Sablons
- **N°4** - Bibliothèque des Dames Gilles
- **N°5** - Maison Vallerand
- **N°6** - Groupe scolaire de l'Allée couverte
- **N°7** - Groupe scolaire des Groues
- **N°8** - Maison de la Jeunesse
- **N°9** - Groupe scolaire des Hauts-Toupet
- **N°10** - Groupe scolaire de la Siaule (maternelle)
- **N°11** - Groupe scolaire de la Siaule (élémentaire)
- **N°12** - Groupe scolaire du Boulingrin

Votez par procuration !

Vous êtes absent le jour de l'élection ? Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales (de votre commune ou non) pour voter à votre place, dans votre bureau de vote le jour du scrutin. La demande de procuration peut se faire :

- **Entièrement en ligne, sans vous déplacer** sur maprocuration.gouv.fr et en vous identifiant via FranceConnect. Pour cela, vous devez posséder un compte Identité Numérique certifié. La dématérialisation complète de la procuration est réalisable uniquement par cette authentification, car elle permet de certifier de votre identité à distance de manière totalement sécurisée. Cette démarche est possible uniquement pour les détenteurs d'une carte d'identité nouveau format (CNiE). Pour information, Vauréal fait partie des 10 villes test du Val d'Oise, vous pouvez donc venir en mairie pour valider votre identité biométrique.
- Si vous n'avez pas d'Identité Numérique certifiée, vous pouvez tout de même **initier votre demande en ligne** sur maprocuration.gouv.fr puis vous déplacer en personne à la gendarmerie ou au commissariat pour vérifier votre identité et valider la procuration.
- Si vous ne souhaitez pas réaliser cette démarche en ligne vous pouvez vous **rendre** au commissariat de Police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre lieu de domicile ou de travail muni de votre pièce d'identité. Vous avez la possibilité de télécharger, remplir et imprimer le CERFA de demande de procuration en amont sur <https://tinyurl.com/vkbj9cj>



Rendez-vous aux urnes !

Les Français sont appelés aux urnes le dimanche 9 juin pour élire leurs 81 députés européens.

Les prochaines élections européennes auront lieu entre les 6 et 9 juin prochains selon la réglementation électorale de chaque pays. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent au suffrage universel direct à un tour leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. La composition de celui-ci est actualisée avant chaque élection sur la base des données démographiques les plus récentes. Le 13 septembre dernier, les eurodéputés ont approuvé la décision du Conseil européen d'augmenter le nombre de sièges de 705 à 720 pour ce nouveau mandat 2024-2029. La nouvelle répartition des sièges est également modifiée pour douze pays de l'UE. La France sera donc représentée par 2 eurodéputés supplémentaires, soit un total de 81 députés. À Vauréal, les électeurs pourront se rendre dans leur bureau de vote de 8h à 20h (numéro du bureau de vote indiqué sur la carte électorale).

Plus d'infos sur <https://elections.europa.eu/fr/>

COMMENT VOTE-T-ON ?

Les Vauréaliens pourront exprimer leurs choix sur des machines à voter munis d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport...) et de leur carte d'électeur :

1. **Choisissez votre candidat** en appuyant sur la touche numérotée noire.
 2. **Vérifiez que votre choix** s'affiche bien dans l'écran de contrôle. Au besoin, vous pouvez le changer en appuyant sur un autre numéro.
 3. **Validez votre choix** en appuyant sur la touche bleue « Valider ».
- Une fois ces trois étapes terminées, il ne vous reste plus qu'à signer la liste d'émargement et à récupérer votre justificatif d'identité et votre carte d'électeur tamponnée par l'assesseur.

Bien vivre à Vauréal

Vauréal est une ville où il fait bon vivre. Prendre soin des habitants et préserver leur qualité de vie, c'est aussi veiller à leur sécurité et leur bien-être. Enjeux essentiels, la Ville met en place des mesures de prévention, de surveillance et d'intervention, en étroite collaboration avec les forces de l'ordre et les acteurs du territoire, pour que chacun puisse s'épanouir dans un environnement privilégié et paisible...

Tranquillité publique : l'affaire de tous

Sur le terrain au quotidien, la Police municipale est le premier acteur de tranquillité publique au niveau local. Elle intervient notamment dans la prévention et la gestion des troubles à l'ordre public, la lutte contre la délinquance et les incivilités, et veille au respect des règles et des lois en vigueur. Elle peut également être amenée à assister les habitants en difficulté, à réguler la circulation, à veiller au bon déroulement des événements organisés sur la ville ou à intervenir dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la sécurité routière (permis piéton, permis vélo) ou au harcèlement par exemple. Véritable service de proximité, son rôle est essentiel pour garantir la sécurité des habitants et contribuer au développement harmonieux de Vauréal. L'équipe composée de cinq policiers municipaux et d'un agent de surveillance de la voie publique, sera prochainement renforcée par deux ASVP. Pour veiller à leur protection, la Police municipale a depuis peu été formée au maniement du bâton télescopique et à l'utilisation de la gazeuse. Elle sera prochainement dotée de caméras piétons leur permettant en cas de situations problématiques de pouvoir alerter, via le son et l'image, le reste de l'équipe qui pourra alors intervenir elle-même, ou solliciter si nécessaire la Police nationale ou les pompiers.

Afin de renforcer ses actions, la commune est dotée de 48 caméras installées sur l'espace public (principalement au Cœur de Ville, à la Bussie et aux Toupets). Véritable outil au service de la politique de sécurité et de préven-

tion, ce dispositif n'a pas pour objet de solutionner tous les problèmes mais de dissuader les auteurs d'incivilités de passer à l'acte et de rassurer la population. Leur utilisation est juridiquement encadrée afin de garantir un équilibre entre la protection de la vie privée des individus et la nécessité de maintenir l'ordre public. Seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale, et uniquement dans le cadre de leurs fonctions, ont la possibilité de visionner les images enregistrées. Aujourd'hui, la Ville a recours à l'inspection de ces images en différé afin de rassembler les preuves permettant d'établir la responsabilité d'un tiers dans une infraction à la loi. Le rattachement à un Centre de Supervision Urbaine (CSU) prochainement permettra le visionnage en temps réel.

Veiller au maintien de la tranquillité publique, c'est aussi un travail permanent avec les différents acteurs locaux. Un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) présidé par le Maire en présence du préfet et du pro-

cureur de la République va donc être mis en place afin de formaliser concrètement toutes les actions menées sur le territoire en matière de prévention et sécurité (diagnostics en marchant avec les bailleurs sociaux, cellule de veille éducative...) et d'orienter celles à venir. Une convention relative à la mise en œuvre du rappel à l'ordre avec le procureur de la République a également été voté lors du dernier Conseil municipal du 3 avril. Ce dispositif permet au Maire, dans le cadre de son pouvoir de police, de convoquer en accord avec le parquet, les personnes ayant commis des incivilités ou délits mineurs afin de leur rappeler leurs droits et devoirs en tant que citoyen. Il s'agit principalement d'une première alerte pour traiter des situations qui pourraient mener vers des actes de délinquance.

La tranquillité publique est un travail quotidien qui nécessite l'engagement de chacun. Si la mise en œuvre de tous ces dispositifs peut parfois nécessiter du temps, la Commune reste déterminée à faire de Vauréal une ville où l'on se sent bien. ■



Adoptez les bons gestes au quotidien !

Bruit, dépôts sauvages, incivilités sur l'espace public... Beaucoup de comportements peuvent gêner le bien vivre ensemble. Il en va de la responsabilité de chacun de rendre plus agréable notre cadre de vie. Voici quelques règles simples et essentielles à respecter pour le bien-être de tous



TRAVAUX DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des appareils bruyants sont autorisés, par arrêté municipal, de 9h à 12h et de 16h à 19h les jours ouvrables et les samedis, uniquement de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



CONSOMMATION DE NARGUILÉ

La consommation de narguilé (chicha) est interdite par arrêté municipal sur la voie publique aux quartiers des Toupets et de la Bussie jusqu'à la fin d'année 2024 sous peine d'amende (arrêtés n° 25/2024/PM et n° 27/2024/PM).



BRUITS DE COMPORTEMENT

Les bruits de comportement (cris, talons, chant, musique, électroménager bruyant, aboiements...) peuvent être sanctionnés en journée s'ils sont répétitifs et intenses. La nuit, de 22h à 7h, l'infraction pour tapage nocturne est présumée quel que soit le type de bruit et sans condition.



BARBECUE

Les barbecues sont interdits par arrêté municipal sur la voie publique aux quartiers des Toupets et de la Bussie jusqu'à la fin d'année 2024 sous peine d'amende (arrêtés n° 25/2024/PM et n° 27/2024/PM).



DÉCHETS

L'abandon de déchets sur l'espace public est verbalisable : 135 € d'amende à régler dans les 45 jours, 375 € au-delà de ce délai et 750 €.



TROTINETTES ÉLECTRIQUES

Les trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables ou voies vertes, la circulation sur les trottoirs est strictement interdite. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Une assurance responsabilité civile est obligatoire.



ALCOOL

La vente de boissons alcoolisées à emporter est interdite de 20h à 6h du matin sur le secteur de la Bussie par arrêté municipal sous peine d'amende (arrêté n° 24/2024/PM). La consommation de boissons alcoolisées sur l'espace public est interdite par arrêté municipal tous les jours de 15h à 3h du matin sur les secteurs du Cœur de Ville, de la Bussie et des Toupets jusqu'à la fin d'année 2024 sous peine d'amende (arrêté n° 26/2024/PM).



CHIENS

Les chiens classés de catégories 1 et 2 doivent impérativement être tenus en laisse et muselés sur l'espace publique sous peine d'amende allant jusqu'à 150 €.

LA PAROLE À...



GUILLAUME MERLET
Conseiller municipal délégué à la Tranquillité publique et à la Prévention routière

En charge de la délégation à la Tranquillité publique et à la Sécurité routière depuis le 7 octobre dernier, je prends à cœur ces sujets qui font de plus en plus partie des préoccupations des habitants et commerçants. Pour y répondre, nous élargissons les horaires de la Police municipale sur les journées du samedi, augmentons les effectifs avec deux nouveaux postes d'ASVP et achetons un nouveau véhicule, pour être davantage présents sur le terrain.

Nous avons voté la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) qui permettra des échanges avec les différents intervenants institutionnels et acteurs spécialisés pour améliorer le pilotage et les actions à mettre en œuvre.

J'ai rencontré les principaux des deux collèges et le proviseur du lycée pour échanger sur les actions à mettre en place dans le domaine de la sécurité, notamment routière. L'organisation de journées de prévention en est un exemple.

Nous travaillons aussi sur le renouvellement de notre système de vidéoprotection, pour une meilleure efficacité. C'est dans cet objectif d'efficacité que nous travaillons à un raccordement de nos images sur un Centre de Supervision Urbain.

Partez en toute tranquillité !

La Ville de Vauréal offre aux habitants qui le souhaitent un service de surveillance des habitations durant leur absence. Ce service gratuit est assuré tout au long de l'année, et plus particulièrement durant la période estivale du 1^{er} juillet au 31 août. La surveillance s'effectue pendant toute l'absence du propriétaire, en journée par les policiers municipaux, la nuit par les policiers nationaux. Pour en bénéficier, c'est très simple ! Vous devez impérati-

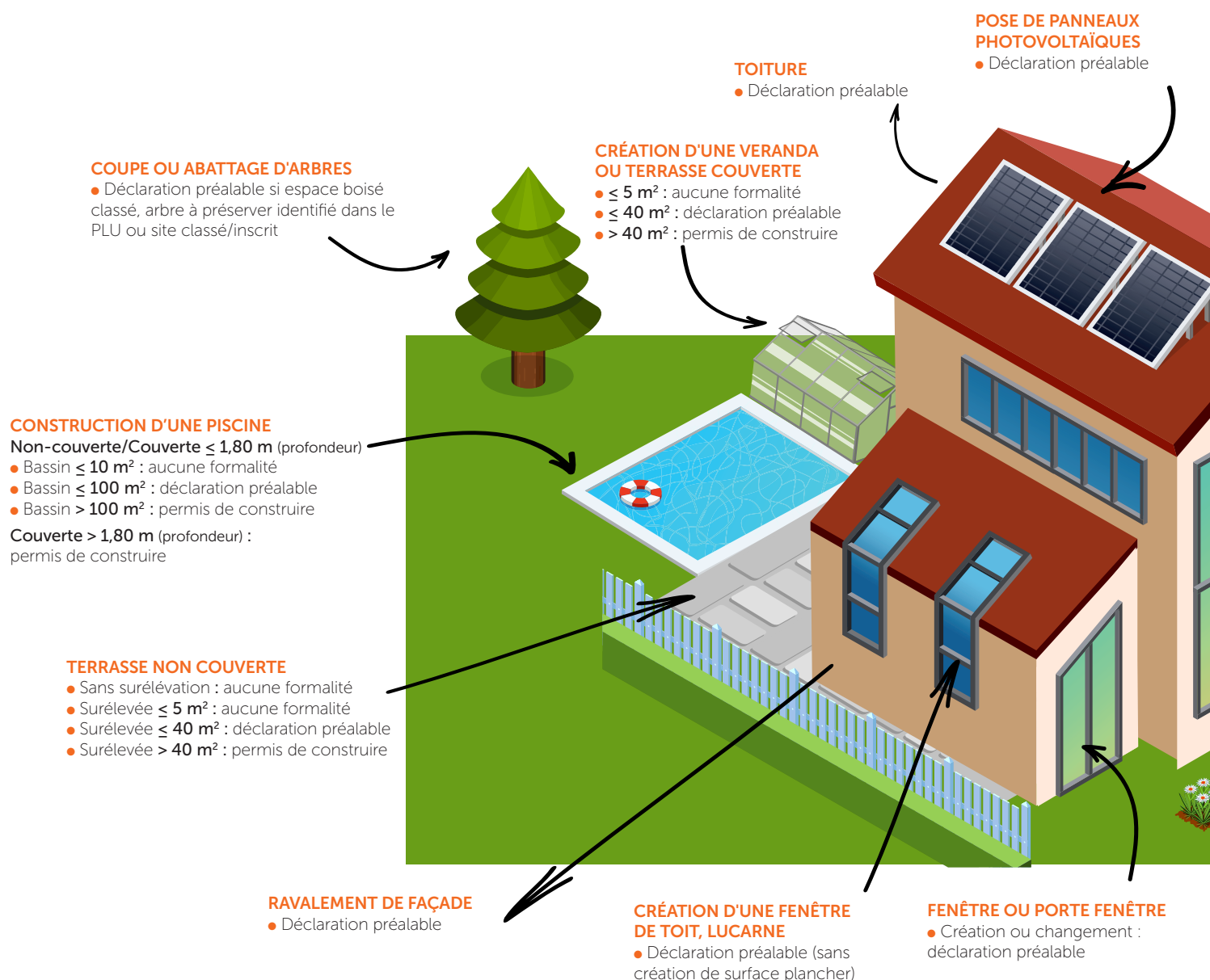
vement remplir un bulletin d'inscription OTV disponible en ligne sur l'Espace Citoyens. Si vous partez sur différentes périodes, merci de bien vouloir remplir un bulletin par période de vacances. Une fois votre formulaire envoyé, si vous avez des modifications éventuelles à apporter, contactez directement la Police municipale. Il est préférable d'effectuer ses demandes au moins 15 jours avant la date de départ. ■

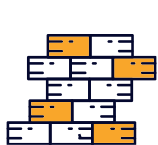
APPEL À LA VIGILANCE

Plusieurs démarchages non officiels, abusifs ou frauduleux sont régulièrement signalés aux services municipaux. Nous vous invitons donc à toujours rester prudents ! Pour vous prémunir de ce type de pratiques, nous vous conseillons de ne jamais laisser entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-mêmes les services et de penser à vérifier l'identité du démarcheur en lui demandant sa carte professionnelle. Veuillez également noter que la Mairie ne réalise aucun recensement sans faire de communication officielle (magazine, site Internet, réseaux sociaux...). Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter la Police municipale qui se tient à votre écoute au 01 34 24 53 66.

QUELLES DÉMARCHES POUR QUELS TRAVAUX ?

Vous souhaitez donner un coup de frais à la façade de votre maison, créer une véranda dans votre jardin ou installer des panneaux photovoltaïques sur votre toit ? Ces projets nécessitent souvent une autorisation de la Ville. Elle permet de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Découvrez les différentes autorisations obligatoires à obtenir avant de vous lancer !





Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme définit les grandes orientations d'aménagements urbains des prochaines années. Adopté en 2004, le PLU a fait l'objet d'une enquête publique de révision en 2017, approuvée en 2018, afin d'actualiser le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), et d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires. Cette révision du PLU est marquée par trois axes forts : renforcer la mixité des

quartiers et l'intensité urbaine du Cœur de Ville, accompagner l'évolution des modes de vie pour tenir compte du changement climatique tout en préservant l'identité de la commune, conforter la présence de la nature et de l'environnement paysager et bâti comme une composante majeure de l'identité architecturale de la commune. ■

Retrouvez l'ensemble du PLU sur www.vaureal.fr

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

(garage, abri de jardin, appentis...)

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, TRANSFORMATION DU GARAGE EN PIÈCE HABITABLE

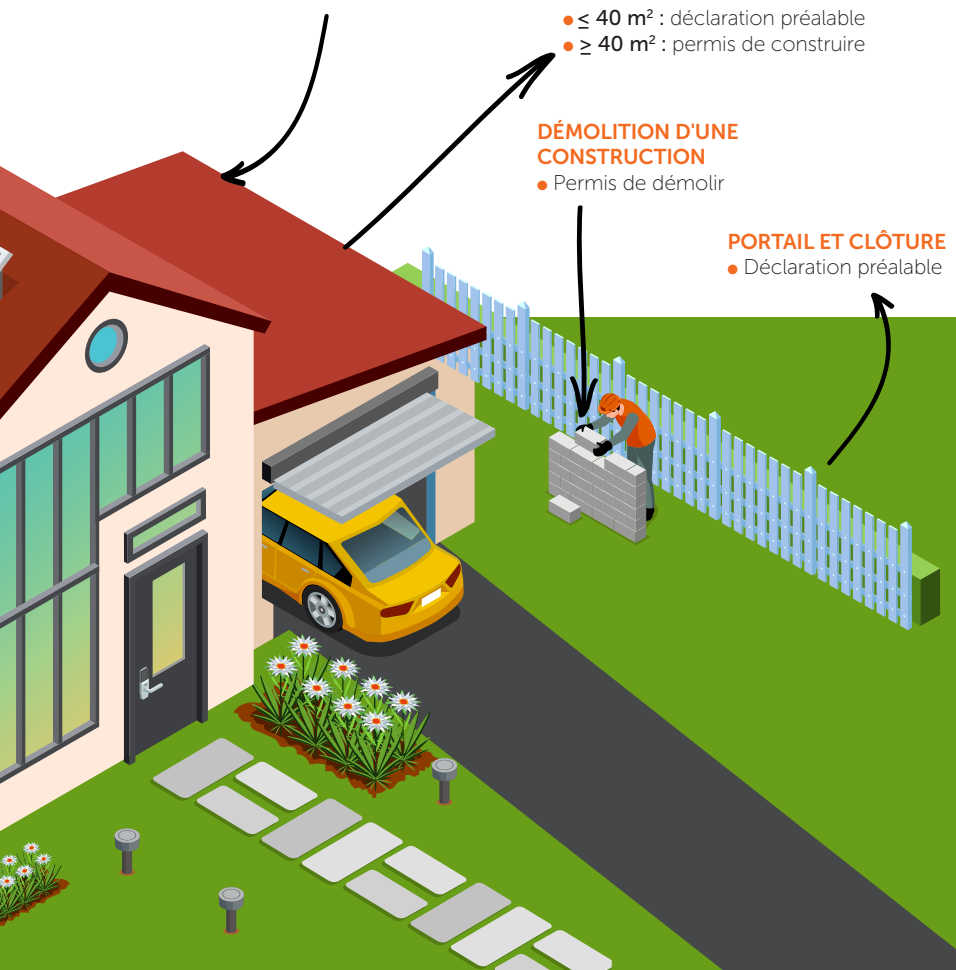
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $\geq 40 \text{ m}^2$: permis de construire

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- Permis de démolir

PORTAIL ET CLÔTURE

- Déclaration préalable



Vos démarches d'urbanisme

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme permet de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous forme électronique.

- Connectez-vous sur <https://demarches-urbanisme.cergy-pontoise.fr/gnau/?ref=Vaureal#/>

- Créez votre compte ou utilisez vos identifiants FranceConnect.

- Sélectionnez l'icône correspondant à votre demande et laissez-vous guider.

Pour la déclaration préalable concernant la maison individuelle et ses annexes, cliquez sur DPMI et sur PCMI pour les permis de construire.

Vérifiez la faisabilité du projet dans le PLU ou contactez le service Urbanisme, notamment pour la transformation du garage en pièce habitable (la suppression du garage nécessite la création d'une place de parking sur la parcelle) et pour l'édification d'une clôture.

Si vous le souhaitez, les dossiers peuvent toujours être déposés au format papier en mairie ou envoyés par mail à plu@mairie-vaureal.fr

BON À SAVOIR

- Le délai d'instruction pour les projets situés dans un périmètre de protection des monuments historiques (MH) est majoré d'1 mois. L'architecte des Bâtiments de France (ABF) sera obligatoirement consulté.
- Une taxe d'aménagement peut être générée pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m et dont la superficie est supérieure à 5 m².



Les travaux d'entretien, de réparation et de remplacement à l'identique ne nécessitent aucune formalité.

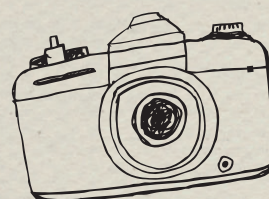
DES QUESTIONS ? SERVICE URBANISME - TÉL. : 01 34 24 53 65 / 01 34 24 71 44



INAUGURATION PLACE JOSEPH WATTELLIER

Le 19 avril 1986, Joseph Wattellier, maire de l'époque, inaugurerait le centre commercial des Toupets, place des Marchands. C'est lui-même qui accompagna la transformation du petit village de 800 âmes à la ville nouvelle, de 1977 à 1986, accueillant ainsi les premiers habitants du quartier des Toupets. Pour lui rendre hommage, cette place emblématique du quartier pionnier de la ville nouvelle a été rebaptisée en son nom, place Joseph Wattellier.

Samedi 20 avril 2024 - Quartier des Toupets

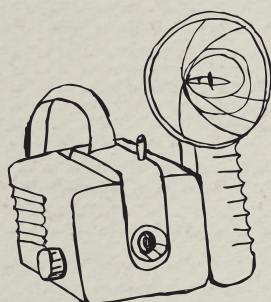


ÇA S'EST PASSÉ À VAURÉAL...

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Les Vauréaliens ayant atteint l'âge de 18 ans ont reçu solennellement par le Maire leur carte électorale et le livret du citoyen lors de la Cérémonie de la Citoyenneté. Un événement symbolique pour officialiser ce premier acte fort en tant que jeune citoyen.

Mercredi 24 avril - Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville



ART' GALERIE

Pour la 4^e édition de son marché d'art, la Cour des Arts a accueilli une trentaine d'artistes professionnels couvrant de nombreuses disciplines du domaine artistique : peintres, photographes, sculpteurs, graveurs, calligraphes...

Du 26 au 28 avril - La Cour des Arts





TRANSHUMANCE DE CERGY-PONTOISE

Comme chaque année, les moutons de la Ferme d'Ecancourt ont effectué leur traditionnelle transhumance dans les communes de l'agglomération ! Les Cergypontois ont pu les suivre les 27 et 28 avril derniers à travers leur parcours et profiter des animations organisées durant ce week-end bucolique.

Dimanche 28 avril - Belvédère

TRACE VERTE

Petits et grands étaient au rendez-vous pour revivre dans la joie et la bonne humeur la course mythique vauréalienne sous la forme d'une course solidaire au profit de l'association « Épices & Riz ».

Samedi 4 mai - Belvédère



© Céline Sturm



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La Cérémonie de commémoration de la Victoire 1945 s'est tenue au Monument aux morts en présence du Maire et de l'équipe municipale, des élus du Conseil Municipal Enfants, du Sénateur Rachid Témal, de la conseillère départementale Patricia José et de la chorale « Les Cœurs unis » qui ont chanté pour l'occasion « La Marseillaise ».

Mercredi 8 mai - Monument aux morts (Village)



TRIBUNES LIBRES DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

*Nous publions dans cette
rubrique les textes tels
qu'ils nous sont transmis*

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, UN ENJEU CITOYEN

Le 9 juin prochain, 300 millions d'européens voteront en même temps. Ce suffrage particulier et fondamental est pourtant déserté par de nombreux électeurs.

Bien souvent méconnue, l'Europe a un impact direct sur nos vies quotidiennes (qualité de l'air, sécurité alimentaire, droit de la consommation...).

De plus, l'appartenance à l'Union Européenne nous offre la possibilité d'étendre notre citoyenneté : grâce à la libre circulation, nos concitoyens peuvent étudier, voyager, apprendre une langue et travailler plus facilement dans les autres pays membres. C'est un atout considérable pour les nouvelles générations.

En partageant des valeurs communes telles que la paix, la démocratie et le respect des droits fondamentaux, nous pourrions porter une Europe forte capable de relever les défis économiques, sociaux et écologiques. Alors pour vos idées et vos valeurs, rendez-vous aux urnes le 9 juin !

Groupe « Vauréal, Partageons l'avenir »

GARDER LE CAP, OUI MAIS LEQUEL ?

La présentation du budget en conseil municipal ne nous a pas permis de comprendre les orientations budgétaires de la majorité.

Le taux foncier, maintenu à un niveau très élevé depuis 15 ans, permet de dégager une hausse des recettes de près de 400 000 €. Ajoutez à cela une hausse de 2,5 % sur le prix des services, notamment la cantine et le périscolaire. Est-ce ainsi qu'on accompagne les familles durement frappées par l'inflation ? Pas d'inquiétude, on augmente la subvention accordée au CCAS pour aider les familles qu'on pousse vers la précarité.

L'incompréhension atteint son paroxysme quand on apprend que la majorité s'autorise à effectuer un placement d'1,2 million d'euros, grâce à une trésorerie confortable. Ce qui revient à capitaliser l'argent du contribuable, au lieu de préserver son pouvoir d'achat en baissant le taux foncier ou d'investir, par exemple, sur la jeunesse, la sécurité et la transition écologique.

La majorité s'enorgueillit d'avoir un budget sain. Mais à quel prix ? En est-il de même pour tous les foyers vauréaliens ?

P. José, R. Boultaime, J. Disant, B. Le Cunff, JC Constantin

Groupe « Vauréal 2020 »
vaureal2020@gmail.com

AVANÇONS ENSEMBLE

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous les Vauréaliennes et Vauréaliens qui ont pris le temps et l'effort de soumettre leurs projets dans le cadre du budget participatif. Votre engagement et votre contribution sont essentiels pour façonner l'avenir de notre ville, et sincèrement, merci pour votre implication. Merci d'avoir partagé vos idées et vos aspirations, qui enrichissent notre commune et nous aident à construire un Vauréal meilleur pour tous.

Par ailleurs, nous sommes tous unis par un engagement commun envers le bien-être et l'épanouissement dans notre commune. C'est dans cet esprit que je vous invite à participer massivement à une série d'événements captivants qui se dérouleront prochainement, et en l'occurrence, rencontre à la Bibliothèque des Dames Gilles, la fête de la musique...

Nous aurons donc l'opportunité de nous rassembler, de rire et de nous challenger. Ensemble, œuvrons pour renforcer les liens qui nous unissent et promouvoir l'inclusion ainsi que l'égalité des chances pour tous les habitants de Vauréal.

ANTOINE MIGALE - Votre élu -
amigale@mairie-vaureal.fr

REPOSEZ VOUS !

La seule chose que je vous recommande pour cet été !

« Reposez-vous. Une terre bien reposée donne une superbe récolte. »
Ovide.

Parti radical 95 - Patricia FIDI
M'écrire à pfidi@mairie-vaureal.fr

CRÉATION DU NOUVEAU GROUPE POLITIQUE APRÈS LA DATE LIMITE DE PARUTION

Groupe « Vauréal dynamique »



info MAIRIE

Toute l'info pratique municipale

Fiche pratique :

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ/PASSEPORT : COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?



1. Faire une pré-demande en ligne

Créez un compte sur **www.ants.gouv.fr** et faites votre pré-demande en ligne de carte nationale d'identité et/ou de passeport. Il est impératif d'aller au bout de cette démarche afin d'éditer ou de noter le numéro de votre demande en ligne.

2. Prendre rendez-vous au Guichet unique

Une fois tous vos papiers rassemblés, vous pouvez prendre rendez-vous :

- directement sur **rdv360vaureal**
- ou depuis l'Espace Citoyens sur **www.espace-citoyens.net/vaureal** en cliquant sur le bloc CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT dans DÉMARCHES directement depuis la page d'accueil, puis cliquez sur le lien **rdv360**

ATTENTION : Un créneau horaire correspond à une seule personne. Si vous avez besoin de faire la carte d'identité et/ou le passe-

port de plusieurs membres d'une même famille, vous devez impérativement faire une demande de prise de rendez-vous pour chaque personne.

3. Trouver un rendez-vous rapidement

L'ANTS met à disposition un moteur de recherche afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais **rendezvouspasseport.ants.gouv.fr**

Pour rappel, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée d'une borne biométrique.



NUMÉROS UTILES



HÔTEL DE VILLE

1 Place du Cœur Battant
01 34 24 53 53



POLICE MUNICIPALE

1 place du Cœur Battant
01 34 24 71 00



DIRECT'AGGLO

Vous recherchez une information ou vous souhaitez signaler un problème à la Communauté d'agglomération ? **01 34 41 90 00**



ECLAIRAGE PUBLIC

Pour toute panne, veuillez Contacter Cylumine au **0 805 200 069** (n° vert)

Pour les problèmes de reconstruction de l'éclairage public (implantation candélabre...), s'adresser par courriel à **CYLUMINE : contact@cylumine.fr**



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

■ Une collecte mensuelle est organisée à date fixe pour l'ensemble du territoire, quelle que soit la typologie d'habitat (pavillons et collectifs), sans prise de rendez-vous au préalable. A Vauréal, le ramassage des encombrants se fera donc le **3^e mardi de chaque mois**. Prochaines dates : les mardis 20 février, 19 mars, et 16 avril...

BIENVENUE À...



Aadvick CHARLES KINGSLEY FRANCIS, Leyna MAZZOUZ, Michel ANTOINE, Nada Keza UWAMAHORO, Abranis MOKRANE, Philippe Roman BANASIAK, Tom Roger Pierre GOLISZEWSKI, Milo Frédéric Pietro MORET PIAUT, Leyna Khyrra CIVIL, Athiran MANICKAVASAGAR, Samuel Jean TEINTURIER, Néné-Gallé Aïcha NDAO, Norah EVERDS KINGSLEY, Rayan BOUNIF, Nayel SORO, Ayoub MECHEHAR, Ezekiel SUEZ-PANAMA-BOUTON, Issa LOEILLET, Nour MESTARI, Aïcha LARBI, Ineyah ARUDVHELVAM, Mercy COPAVER, Paul MARY de RYBEL, Luna EDMOND CORNU, Lénais ANNICETTE



VIVE LES MARIÉS !

Fernando DO CARMO & Phébé RACAT, David GRAZIANI & Véronique BAILLY-ANDRES, Fabien MIGAUD & Claudia ESTEVES DE SOUSA PEREIRA, Thomas NOYER & Paula GOMEZ LEYVA, Alexis GOMES & Yasmina KHANTANE, Eduard GONTA & Alla FIDORISHCHEVA, Fabien AUVRAY & Mélanie QUINIOU,

POKEROLLS



tasty bowls & rolls

CET ÉTÉ **VA ÊTRE** **FRAIS** **À VAURÉAL**



BUBBLE TEA
POKE BOWLS
POKE ROLLS

UNE PETITE FAIM ?



100 BOULEVARD DE L'OISE
95490 VAURÉAL

